



## RECRUTE

**GARDIEN D'ÉQUIPEMENTS – ÉQUIPEMENTS SPORTIFS H/F**

Au sein de la Direction de l'éducation, des sports, de la culture et de l'animation et placé sous l'autorité directe du Chef du service éducation sportive, il exerce les fonctions de gardien d'équipements sportifs (et est amené à intervenir à la salle polyvalente des Chaudannes dans le cadre de missions spécifiques).

**MISSIONS PRINCIPALES****Gardien d'équipements sportifs**

- Surveiller les accès aux bâtiments et équipements et contrôler les personnes habilitées à pénétrer dans ces équipements : contrôler le respect des horaires et de l'application des règlements ; gérer les clés et leur organigramme ; tenir un cahier de fréquentation et d'incidents ; contrôler l'application des règles de sécurité et du matériel sportif,
- Accueillir les utilisateurs : écoute et orientation du public ; assurer la tenue de l'affichage et l'information,
- Assurer le nettoyage, le rangement, la maintenance et les petits travaux d'entretien des installations sportives : nettoyage et maintien des équipements, matériels et pourtours en état de propreté et d'hygiène ; ouverture et fermeture des portes, fenêtres, vasisas et installations électriques ; rangement, entretien et maintenance du matériel,
- Assurer l'assistance auprès des responsables scolaires et associations : assistance pour les manifestations ; travaux préparatoires aux compétitions (traçage des terrains, transport et installation du matériel) ; travaux de rangement de matériel et de gros nettoyage après manifestations sportives ; travaux d'entretien et de maintenance des équipements pendant les vacances scolaires,
- Contrôler l'application des règlements intérieurs des équipements et des règles de sécurité dans les lieux publics,
- Détecter les dysfonctionnements des équipements, mettre en route et arrêter les systèmes de sécurité, diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable,
- Permanences de fonction de samedi et/ou de week-end en contrepartie de l'attribution d'un logement de fonction,
- Renforcer les services de la DESCA.

**Intervention à la salle polyvalente des Chaudannes**

- Etat des lieux et remise des clés de la salle polyvalente en lien avec le responsable de service, le centre technique municipal qui assure la gestion de la salle et l'élu référent sur les états des lieux.

**COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES**

- Grand sens du service public,
- Sens aigu de la communication avec le public (accueillir, créer la sympathie, sécuriser, expliquer les règles pour les faire respecter ...)
- Tenue et attitudes correctes exigées,
- Parfaite connaissance du milieu sportif,
- Aptitudes physiques et manuelles (port de charges),
- Connaissance des règlements intérieurs des équipements et des règles de sécurité dans les lieux recevant du public,
- Grande rigueur de travail,
- Ponctualité,
- Capacité à rendre compte,

... / ...

- Disponibilité en soirée et week-end pour participer aux permanences de fonctions du service et aux réunions et assister à des évènements sportifs.

#### **PARTICULARITES DU POSTE**

**Poste à temps complet et logé pour nécessité absolue de service. Condition impérative qui ne donne lieu à aucune dérogation possible.**

**L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché.**

#### **STATUT ET RÉMUNÉRATION**

- Agent titulaire de la fonction publique territoriale, grade d'adjoint technique, d'adjoint technique principal de 2e classe, d'adjoint technique principal de 1ère classe,
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime vacances + CNAS + participation employeur complémentaire santé et prévoyance,
- Poste à temps complet à pourvoir à compter du 3 janvier 2022.

Renseignements : M. CIURLEO, Responsable du service Education sportive et Adjoint à la vie scolaire - Tél. 04.79.64.48.21

#### **Adresser lettre de candidature + CV à :**

**Monsieur le Maire : BP 100 – Hôtel de Ville – 73302 Saint-Jean-de-Maurienne cedex**

**Mél. [mairie@saintjeandemaurienne.fr](mailto:mairie@saintjeandemaurienne.fr) / Avant le 12 décembre 2021**

